

Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	»	»	»
Autres départements.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance. Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annonces pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE NÉO-SLAVISME

Un congrès slave vient de s'ouvrir à Prague.

Les divers éléments qui composent la grande famille slave y sont représentés par une centaine de délégués polonais, tchèques, russes, serbes, slovéniens, bulgares et vieux-ruthènes. Seuls les Polonais d'Allemagne et les Slovaques de Hongrie n'ont pas cru devoir y participer, pas crainte des représailles de leur gouvernement.

Cette abstention suffit à indiquer combien la condition de certains Slaves est précaire et misérable à côté de celle des Russes qui ont su constituer un État de premier ordre dont la puissance s'étend sur un territoire dix fois plus étendu que la France et sur une population triple de la nôtre.

Il est vrai que cet immense empire russe comprend entre autres éléments la presque totalité du pays des Ruthènes et une grande partie de la Pologne.

Or, si les Slaves qui sont soumis à l'autorité de l'Allemagne, de l'Autriche-Hongrie et de la Turquie aspirent naturellement à l'indépendance, les Polonais et les Ruthènes de Russie ont également des griefs à faire valoir contre l'autocratie qui les opprime et la bureaucratie qui les exploite.

Bien que frères de race des Russes, ils sont loin d'être traités par ces derniers sur un pied d'égalité.

Les Ruthènes, qui sont au nombre de vingt-six millions, n'ont même pas le droit de se servir de leur langue maternelle devant les tribunaux et les administrations publiques ; la circulation des livres imprimés en langue ruthène est formellement interdite ; il va sans dire qu'ils n'ont pas le droit de s'administrer eux-mêmes. Il fournissent à l'empire des soldats et des impôts et sont gouvernés par une bureaucratie toute puissante qui ne leur épargne ni les vexations ni les exactions.

Quant aux Polonais, leur sort est encore plus triste. Ils apparaissent aux yeux des grands-Russes comme d'éternels révoltés que l'on ne peut mater que par la force. Une sorte d'état de siège permanent pèse sur la Pologne russe, et cette situation est d'autant plus pénible pour les Polonais que le souvenir du rôle glorieux joué autrefois dans le monde par leur pays, à l'époque où il était indépendant, n'est pas effacé de leur esprit.

Par conséquent, les Russes, qui ont la prétention de se placer à la tête des peuples slaves pour les guider vers de meilleures destinées, ne peuvent remplir cette noble mission que s'ils réforment d'abord leur propre gouvernement en accordant aux Ruthènes et aux Polonais l'égalité de droits qui leur est actuellement refusée.

C'est ce que comprennent parfaitement les délégués russes qui participent aux travaux du congrès de Prague. Tant que la Russie n'aura pas abordé le problème polonais et le problème ruthène dont la solution dépend d'elle-même, dans un esprit de justice et dans un but de réconciliation, les efforts qu'elle pourra tenter hors de ses frontières en faveur des slaves placés sous une domination étrangère, paraîtront inspirés plutôt par des préoccupations égoïstes que par la conception d'un devoir de haute solidarité.

C'est le reproche que l'on pouvait adresser au panslavisme qui se flattait d'assurer l'émancipation de tous les slaves, mais qui, en même temps, négligeait sur eux la forte héritage des grands Russes.

Tout son programme pouvait se résumer dans le vers célèbre : « Les ruisseaux slaves n'aspirent qu'à se mettre dans la mer russe ».

C'était prêter aux ruisseaux slaves des tendances qu'ils n'ont jamais eues.

S'ils aspirent à suivre librement le cours de leurs destinées, s'ils tiennent à devenir indépendants ce n'est

nullement pour abdiquer cette indépendance si péniblement reconquise entre les mains d'un autre État, fût-il peuplé de frères de race.

Il se peut que la mer russe, telle que la conçoivent du moins les panslavistes, tende à absorber les ruisseaux slaves ; mais ceux-ci, loin de courir au devant d'un pareil destin, n'ont d'autre but que de conserver intact leur individualité.

A leurs yeux la liberté doit constituer le bien commun des Slaves, et non point le privilège de ceux d'entre eux qui sont les plus forts.

L'égalité entre les Slaves est la condition même de leur émancipation.

Le congrès de Prague a tenu à proclamer, dès le début, son attachement aux principes de liberté, d'égalité et de fraternité.

Il n'a rien de commun avec le panslavisme qui tend uniquement à la russification de tout ce qui est slave ; et c'est pour bien marquer la distance qui le sépare de ce parti vieux-russe que le congrès a lancé la formule nouvelle du néo-slavisme qui appelle tous les peuples slaves à s'unir pour garantir à tous et à chacun la liberté avec l'indépendance.

J. C.

La guerre à la chinoise

On signale actuellement des troubles dans nos possessions indo-chinoises, et il semble que nos adversaires actuels usent de moyens plus efficaces que ceux que déployait un Chinois lors de la conquête de l'Indo-Chine.

« Je prie votre altesse, écrivait-il, d'ordonner à tous les soldats devant se battre avec les Français, de prendre chacun 10 livres de petits pois secs et de se rendre sur les navires de l'ennemi avec de petites chaloupes. Là ils devront jeter ces petits pois sur le pont car les Européens ont des jambes très raides et, s'ils tombent par terre, ils ne pourront plus se relever. »

Après, si les soldats qui ne sont pas tombés descendent à terre et poursuivent nos soldats, ceux-ci devront prendre des canards vivants et mettre beaucoup de poivre et de sel dans leur plumage ; puis ils prendront des morceaux d'ouate trempée dans l'huile et les attacheront sur le bout des ailes de ces canards. Si nos soldats rencontrent des soldats français, ils allumeront cette ouate et jetteront les volailles devant leurs ennemis. Sentant la souffrance, les canards voleront devant les soldats français et le poivre et le sel des ailes leur causeront du mal aux yeux et les rendront aveugles. A ce moment-là, nos soldats pourront les saisir et les emprisonner. »

Si le procédé eût été appliqué, il eût singulièrement amélioré l'ordinaire de nos marsoins. En campagne on ne mange pas tous les jours des canards aux petits pois.

L'Orgueil des Comédiens

Frédéric Lemaître, à qui les Havrais ont décidé d'élever une statue (le grand artiste naquit dans cette ville en 1800), pécha toujours par orgueil. Il poussait jusqu'à des proportions épiques ce péché mignon des acteurs en général. Il traitait les employés de théâtres où il jouait avec un despotisme qui lui attirait souvent des mots désagréables ou des querelles.

A la cinquième représentation d'une pièce il voulait que les musiciens — des musiciens de drame, râcleurs de tremolos — se montrassent comme le premier jour avides de l'entendre. Il leur fit enjoindre expressément de ne plus lire leur journal à l'orchestre pendant les intervalles de repos, ainsi que de date immémoriale ils en avaient l'habitude.

Frédéric, comme plus tard Paulus, prétendait que ça « gênait son jeu ».

Or, une première clarinette, indi-

gnée de cette autocratie, s'obstina dans ses lectures et refusa de se conformer à une défense qui lui paraissait dépasser toutes les bornes des droits d'un artiste.

Frédéric se plaint, juré, tempête, demande le nom de la récalcitrante clarinette. Justement le musicien traversait le foyer à ce moment.

— C'est vous, lui cria Frédéric d'une voix courroucée, c'est vous qui avez eu l'impudence de lire à l'orchestre pendant ma grande scène d'amour.

— Moi ! protesta la clarinette. Quel le calomnie ! On vous a trompé, M. Frédéric... Je dormais.

Le bourreau de Londres

Voici quelques renseignements sur la façon dont l'exécuteur des hautes œuvres, en Angleterre, est payé de ses « peines et soins ».

Le « hangmen » ne reçoit pas d'appointements fixes. Pour employer une expression juste, mais que le cas rend sinistre, il est « aux pièces ». Chaque pendu lui rapporte 10 guinées, soit 262 francs 50. Quand il opère en province, il reçoit les indemnités de transport et de séjour. Il est tenu de passer la nuit qui précède l'exécution dans l'intérieur de la prison. Il fournit la corde à ses fraises.

Presque toujours, le bourreau, en Angleterre, exerce régulièrement une autre profession. Calcraft était cordonnier pour James ; Marwood, chapelier ; Blemby tenait un magasin de cigares et Billington était commis-voyageur en parfumerie. Les deux bourreaux actuels sont, l'un charretier dans une brasserie, l'autre commis chez un bookmaker. Le salaire du bourreau lui est versé séance tenante, une fois sa besogne faite. Mais le sheriff chargé par fonctions de ce règlement, dépose la somme en or devant lui sur une petite planchette en bois de chêne qui ne sert qu'à cet usage et évite de toucher la main du bourreau.

Bien que cet horrible métier ne produise plus ce qu'il rapportait au bon vieux temps, les revenus sont encore avantageux. L'année dernière, Billington a procédé à trente et une exécutions. Or, dix guinées multipliées par trente et un pendus, donnent un total de 8.137 fr. 50.

Pauvre pêcheur !

« Pauvre pêcheur persévérant persiste patiemment, pour prendre petits poissons ; »

« Par précaution, partant pêcher, prends paletot, pardessus, pliant, puis parapluie préservant parfaitement pendant pluie ; »

« Par prudence, prends panier point percé, pour pas perdre petits poissons pêchés pendant période permise par préfet ; »

« Pour pitance, prends pain, pâté, parmesan, pommes, poires, pêches, pruneaux, plus petit pot, parfaite piquette ; »

« Poches pleines par plusieurs pâtes pectorales, pour pituites ; »

« Puis pars pédestrement, pour pêcher, par prairie, perdant pourtant pas pipe pendant parcours ; »

« Pour payer péage, prévoyant passer pont payant, prends plusieurs petites pièces péuniaires. »

Cela est signé : Paul P..., pêcheur professeur, Paris.

Paul P... n'a jamais pêché autant de poissons que de P.

INFORMATIONS

Au Maroc

Moulay-Hafid menacé

Moulay Hafid continue à visiter les sanctuaires avant son départ, qui serait retardé jusqu'au 23 juillet.

Toutes les tribus des environs se

son insurgées contre Moulay Hafid ; elles menacent d'assiéger la ville.

Trois Allemands se promènent en ville ; un quatrième nommé Rock, agent de la maison Ficke, est arrivé.

Tous repartiront avant le départ de Moulay-Hafid.

La marche des sultans

Il paraît que Moulay-Hafid s'est décidé à partir, après avoir reçu une lettre de son khalifa à Marrakech le priant de se mettre en route immédiatement pour empêcher que la ville tombe au pouvoir de Moulay Abd-el-Aziz.

Après les dernières nouvelles, celui-ci se trouvait le 18 à l'oued Bon-Derba, à 70 kilomètres de Rabat ; il poursuit son voyage sans difficultés.

La tribu des Smahla, rebelle depuis longtemps, lui a fait sa soumission.

Les soldats de Casablanca libérables

Le ministre de la guerre vient d'avisiter M. Colin, député d'Alger, qui avait appelé son attention à ce sujet, que les militaires du corps de Casablanca libérables en 1908, et appartenant aux régiments stationnés en Algérie qui présenteraient des symptômes de fatigue, seront envoyés en congé de convalescence dès leur retour en Algérie.

Les autres soldats bénéficieront de permissions jusqu'à concurrence de la totalité du nombre de jours autorisés par la loi du 21 mars 1905.

Moulay-Hafid et Raisouli

Une correspondance très active se poursuit depuis quelque temps entre Raisouli et Moulay-Hafid. Un courrier envoyé d'urgence par Raisouli est arrivé à Fez, et c'est après la réception de la lettre que portait ce courrier que Moulay-Hafid a décidé de partir.

On assure que Raisouli lui a promis l'appui des tribus montagnardes des environs de Tanger s'il marche sur cette ville.

Dépêches officielles

Une dépêche du général d'Amade, datée de Casablanca, 20 juillet, 7 heures soir, annonce que la mehalla du sultan a campé le 19 sur l'Oued-dar-Dar.

Les notables de la tribu de M'dakras, qui se trouvaient à Fez avec le prétendant auraient quitté cette ville pour venir faire leur soumission à Abd-el-Aziz.

M. Fallières en Danemark

C'est par une visite à la Glyptothèque que commence la journée du président de la République, qui y est conduit dans les voitures de la cour. Le temps continue à être magnifique.

La Glyptothèque est un des musées de sculpture les plus célèbres de l'Europe, qui contient, tant au point de vue de l'art ancien que de l'art moderne, des œuvres de haute valeur, et pour la réunion desquelles un amateur éclairé, M. Jacobsen, n'a pas dépensé moins de trente millions.

La visite du musée se fait sous la direction du donateur lui-même, M. Jacobsen, qui conduit tout d'abord M. Fallières dans la section réservée aux œuvres modernes françaises. Cette section est de beaucoup la plus belle et la plus complète du musée. M. Jacobsen arrête longuement le président devant le superbe groupe de Mercier que tout le monde connaît : « Quand même ! »

M. Jacobsen montre, accrochée au socle une couronne de laurier ornée d'un ruban tricolore.

M. Fallières poursuit ensuite sa visite, parcourt toutes les salles, et signe sur le registre spécialement réservé aux souverains et chefs d'Etat.

Avant de se retirer, il remet la cravate de commandeur de la Légion d'honneur à M. Jacobsen, qu'il félicite de s'être montré à la fois un savant, un artiste et un patriote hors de pair.

En quittant la Glyptothèque, M. Fallières, accompagné de MM. Pichon et Mollard, se rend en automobile à Roskilde qui fut, on le sait, jusqu'en 1442, la capitale du royaume. Dans sa cathédrale, sont les tombeaux des rois.

Il a déposé une couronne sur le tombeau du roi Christian IX.

A midi M. Fallières a donné un déjeuner dans l'hôtel de la légation de France aux souverains danois et à 3 heures il a été reçu par le Conseil municipal.

Le 22, à 9 heures, le président de la République a reçu les membres de la colonie.

Le doyen, M. Petitgas, un aimable vieillard de 83 ans, qui, depuis 1855, habite Copenhague, commence un charmant petit discours ; ilaborde les grands sujets des alliances et s'embrouille un peu en comparant les ententes, les alliances, les amitiés. Il s'en excuse en faisant valoir son émotion.

M. Fallières, très gracieusement, en lui serrant la main, le réconforte et lui dit : « vous n'avez pas besoin de vous excuser ; vos paroles sont bien françaises, car elles partent du cœur. » Et le président lui remet la croix de chevalier de la Légion d'honneur.

M. Fallières s'entretient ensuite avec chaque membre de la colonie. Dans l'assistance, il y a un Danois qui vient des bords de la Garonne et qui parle le patois gascon. Le Président répond aussi en patois, et cette petite fête française a un caractère d'intimité charmante.

M. Fallières reçoit ensuite des délégations de la section danoise de l'Association franco-scandinave et de l'Alliance française, et il les assure de sa sympathie.

Après la réception de la colonie française, le Président s'est rendu au château de Rotenbourg, qui est le musée des rois danois. Le prince Hans attendait le Président.

Le sous-directeur du musée, accompagné le Président à travers les salles, toutes emplies de souvenirs historiques des souverains de toutes les époques de l'histoire danoise.

Le Président, ces visites terminées, est rentré à Malienborg, puis s'est rendu à Frederichborg, où il est arrivé à 1 heure. Le déjeuner était servi dans l'immense salle des Chevaliers.

Le Président était assis entre la reine et la princesse Waldemar ; le roi, entre la princesse de Grèce et la princesse royale.

M. Fallières a envoyé au roi, à la reine et à la famille royale de magnifiques présents, consistant principalement en de superbes pièces de la manufacture de Sèvres.

Le Budget de 1909

La Commission du budget s'est réunie mardi, sous la présidence de M. Berteaux. Elle a terminé l'examen du budget de l'instruction publique.

Sur la proposition du rapporteur, M. Steeg, des économies s'élevant à 404.000 fr. ont été réalisées sur les chapitres 65 à 117 (enseignement primaire et enseignement secondaire).

Par contre, la Commission a accepté la proposition de M. Messimy, tendant à inscrire au chapitre 97 (bourses nationales d'enseignement supérieur), un article pour donner des bourses de voyage et d'études au personnel enseignant des écoles primaires supérieures, et des Ecoles normales d'instituteurs : une somme de 50 000 fr. a été inscrite à cet effet.

Dans l'ensemble, les réductions apportées au budget de l'instruction publique, s'élèvent à 861.600 fr. La Commission a examiné ensuite le budget de l'intérieur. Elle a réalisé une diminution de 6.000 fr. sur les quatre premiers chapitres de l'administration centrale de ce budget, et elle a réservé les crédits demandés pour les sous-préfets et les conseillers de préfecture.

Hommage posthume

On mande de Tours que Mme Roze, la mère du lieutenant Jacques Roze, tué dans la campagne marocaine, a reçu la lettre suivante du ministre de la guerre : « Paris, 18 juillet 1908.

» Madame,

» Je vous adresse, par le courrier de ce jour, par pli spécial, une croix

de chevalier de la Légion d'honneur destinée à honorer la mémoire de votre fils, M. le lieutenant Roze, du 2^e régiment de spahis, tué glorieusement à l'ennemi le 24 novembre 1907.

» Je suis heureux de vous envoyer cet insigne qui sera, pour vous, un précieux souvenir.

» Veuillez agréer, Madame, mes respectueux hommages.

» Signé : PICQUART. »

Télégraphie sans fil

Le général Picquart et M. Thomson ont fait commencer dès hier, au Champ de Mars, les travaux de construction d'une station centrale de télégraphie sans fil, qui, utilisant toujours la tour Eiffel comme antenne, sera munie d'appareils récepteurs et transmetteurs d'une grande puissance.

C'est la conséquence des beaux résultats obtenus jusqu'à présent par les communications avec Casablanca d'une part, avec l'escadre présidentielle de la Baltique d'autre part.

Cette station sera souterraine. Son existence ne sera révélée, au milieu des nouveaux jardins aménagés au Champ de Mars par M. Forestier, que par quatre pylônes supportant les fils qui la relieront au sommet de la tour Eiffel.

Les capitaines Ferrié et Frac, qui dirigeront cette nouvelle station de télégraphie sans fil, espèrent, grâce à la puissance des appareils qu'on y pourra mettre à leur disposition, correspondre désormais avec New-York.

La délimitation du Niger

Le capitaine Tilho, chef de la mission française de délimitation du Niger au Tchad, le lieutenant Maurice Mercadier, délégué de la Société de géographie de Paris, et MM. Richard et Brocard, qui appartiennent à la même mission, sont arrivés à Maifoni en bonne santé, venant de Fort-Lamy, et, après avoir traversé le territoire allemand dans le nord des Camerouns où les officiers allemands qui commandent à Kussere et à Diskoa leur ont fait une excellente réception, le major Mac Cintoek, résident anglais à Maifoni, leur a donné la plus cordiale hospitalité.

Il repartent pour Gujba sur la « Komadougou », se rendant à Kano et à Zungerou ; ils espèrent arriver à temps à Kotonou pour y prendre le 26 août le navire qui doit les ramener en France.

L'Affaire Rochette

Le 14 avril, un référé du président, a décidé qu'une somme de 2.750.000 francs resterait entre les mains de M. Lemaquis pour servir de garantie en vue de revendications possibles des créanciers. La Banque franco-espagnole conservait de la sorte son autonomie et M. Lemaquis demeurait ainsi sequestre du fonds de réserve.

M. Poincaré, au nom de la Banque franco-espagnole, introduit un référé demandant le retrait de cette mesure ; mais M. Virot, au nom de la société des Buissons Hella, créancière pour un million de la Banque franco-espagnole, s'oppose à cette demande.

Aucune opposition ne s'étant produite M. Dite a ordonné la main-levée définitive du sequestre, en sorte que la Banque franco-espagnole recouvrerait la libre disposition des 2.750.000 francs en question.

A propos de Rochette, ajoutons que celui-ci annonçait au Palais l'envoi à M. le procureur de la République et à M. Berr d'une lettre dans laquelle il affirme avoir parlé à M. Vacher, syndic de la faillite du Crédit minier, du dépôt de 563.000 francs de titres saisis.

A quoi le parquet répond : Ce qui est bien certain, c'est qu'il n'en a soufflé mot à la justice ; pendant toute sa prévention, il protestait sans cesse au contraire de son état de pauvreté personnelle. Or, le dépôt était non au compte du Crédit minier mais au nom de Rochette lui-même. Qu'il en ait ensuite parlé au syndic, c'est possible ; encore convient-il d'attendre la confirmation de M. Vacher.

En tous cas, cela ne changera guère la situation et Rochette apparaîtra jusqu'à nouvel ordre comme ayant l'intention de détourner 500.000 francs de l'actif.

Petites Nouvelles

La Chambre de commerce du Canada a voté un ordre du jour invitant l'union parlementaire de la paix internationale à se réunir à Ottawa au mois d'août 1909.

On assure que la visite de l'empereur Guillaume aux souverains de Suède aura lieu les 3, 4 et 5 août.

Le projet sur les retraites ouvrières a été adopté par la chambre des lords par 123 voix contre 18.

Du 26 juillet au 6 août, se tiendra à Genève le 9^e Congrès international de Géographie, à l'occasion du jubilé cinquantième de la société de géographie fondée en cette ville en 1858.

M. Caillaux, ministre des finances, vient de prescrire de nouveaux sondages dans des villages de la Haute-Saône.

Branchery et Parrot, les assassins de Langon, condamnés à mort par la cour d'assises de la Gironde, viennent de voir leur peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

M. Yu, conseiller au tribunal suprême administratif du Japon, chargé par le gouvernement du mikado d'étudier les institutions et particulièrement les cours administratives en Europe est arrivé à Paris.

tenant compte de tous les intérêts régionaux.

Le ministre de la guerre a, sur la proposition de son collègue de l'agriculture, désigné M. Batachon, inspecteur général de l'agriculture, pour aller constater sur place, dans les 16^e, 17^e et 18^e corps d'armée, l'état des récoltes et des travaux agricoles.

C'est à la suite du rapport que devra lui adresser sur cette question ce haut fonctionnaire que le ministre de la guerre fixera définitivement la date de la convocation des réservistes de ces corps d'armée, qui avaient été primitivement convoqués pour le 27 juillet.

Nous croyons d'ailleurs savoir que vont être arrêtées, à très bref délai, d'une manière générale, les conditions précises dans lesquelles devra être établie l'entente prescrite, entre les généraux commandant les corps d'armée et les préfets, par l'instruction du 22 avril 1908, sur la convocation, en temps de paix, des hommes des réserves.

M. le ministre de la guerre vient d'adresser la circulaire suivante :

Le ministre de la guerre a décidé que les convocations des régiments de réserve et territoriaux appelés les 26, 27 juillet et 9 août seront reportés à une date ultérieure et que les hommes des réserves (agriculteurs) appartenant à des armes autres que l'infanterie convoqués avant le 15 août seraient appelés à une date postérieure au 15 août.

D'autre part, M. le commandant de recrutement du bureau de Cahors adresse la note suivante à M. le Préfet du Lot :

Le chef de bataillon Passols à Monsieur le préfet du Lot

« Par décision de M. le ministre de la guerre communiquée télégraphiquement le 22 juillet courant, la période qui devait avoir lieu au 7^e régiment d'infanterie à Cahors le 27 juillet 1908 est reportée à une date ultérieure.

Une carte postale comportant le présent avis est adressée par les soins du commandant de recrutement de Cahors à la résidence déclarée de chaque réserviste titulaire d'un ordre d'appel.

Les intéressés devront émarger cette carte et la retourner au commandant du bureau de recrutement en y joignant leur ordre d'appel sans objet ».

Lycée Gambetta

Voici la liste des élèves définitivement reçus au baccalauréat :

Philosophie

Béral, Coueslant, Fusil, Gizard, Ladoux, (assez bien), Lalo, Larnaudie, Lascroux, Laville (assez bien), Périé, Rey, de Valon, Valat.

Soit 13 reçus sur quatorze présentés.

Mathématiques

Andrieu, Laconde (assez bien), Mabru (assez bien), Poletti, Redoulès, Richaud (assez bien), Sabatié.

1^{re} A.

Brugéas, Couzy (assez bien), Dasque, Hébray.

1^{re} C.

Balet, Bardes (assez bien) Carle (assez bien), Cubaynes (assez bien), Mazellé (assez bien) Richaud. L'oral n'est pas encore passé pour la 1^{re} B. et C.

Jusqu'à présent les résultats sont remarquables et aux lauréats nos plus vives félicitations.

Manufactures de l'Etat

AVIS

Un concours (programme n° I) pour le recrutement du personnel admissi-

sible aux emplois supérieurs de la Culture et de la Comptabilité dans les Manufactures, aura lieu vers la fin de l'année courante. Les jeunes gens qui désirent s'y présenter devront se faire inscrire avant le 8 octobre 1908 dans les bureaux de l'une des Directions sises à Alger, Béthune, Bordeaux, Cahors, Chambéry, Châteauroux, Dieppe, Dijon, Grenoble, Le Havre, Le Mans, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Morlaix, Nancy, Nantes, Nice, Orléans, Paris (Reuilly), Périgueux, Riom, Tonneins, Toulouse et Vesoul.

Les demandes d'inscription devront être accompagnées des pièces suivantes :

1^o Un extrait légalisé de l'acte de naissance constatant que le postulant est français ou naturalisé et qu'il aura, au 1^{er} novembre de l'année du concours, 20 ans au moins et 25 ans au plus ;

2^o Un certificat de bonnes vie et mœurs délivré par le Maire de sa commune ;

3^o Un certificat de libération ou d'exemption du service de l'armée active ;

4^o Le diplôme de bachelier de l'enseignement secondaire ou, à défaut, un certificat d'admissibilité à l'Ecole polytechnique ou une pièce authentique constatant que le candidat a été classé dans les 150 premiers sur la liste d'admissibilité à l'Ecole navale ;

5^o Un certificat d'un médecin assermenté constatant que le postulant n'a aucun vice de constitution ni aucune infirmité qui le rendrait impropre à un service actif.

Des exemplaires du programme sont déposés dans les bureaux des Chefs de service en résidence dans les villes sus-indiquées où seront passés les examens écrits. Quant aux épreuves orales, elles auront lieu dans les localités qui seront désignées ultérieurement. Un avis spécial adressé aux candidats admis à ces épreuves leur indiquera la ville où ils doivent se rendre ainsi que le lieu, le jour et l'heure fixés pour l'examen.

Certificat d'études supérieures

Sont déclarés admissibles aux épreuves du certificat d'études supérieures les aspirants et les aspirantes dont les noms suivent :

Section générale : Bruneis, Rousseques, Senac.

Section agricole : Castagné, Doumerc, Fabrè, Mazot.

Section générale : MM^{es} Andrieu, Bru, Darnaud, Destresse, Gizard, Lahille, Lavergne, Sol, Tarenques.

Les épreuves de la 2^e série auront lieu le samedi 25 juillet.

Enseignement primaire

Voici la liste des candidats reçus au certificat d'études primaires.

FILLES

31 aspirantes se sont présentées.

28 ont été déclarées admissibles aux épreuves orales.

28 ont été définitivement reçues.

Ce sont par ordre alphabétique :

MM^{es} Arnaud, Alice ; Bach, Marguerite ; Baifolié, Marguerite ; Blanc, Marthe ; Bessières, Adrienne ; Bourrières, Marie ; Bru, Jeanne ; Cagnac, Antoinette ; de Camy, Marie ; Cayrac, Françoise ; Fuster, Marie-Thérèse ; Gélis, Suzanne ; Ilbert, Jeanne ; Lades, Marcelle ; Laurent, Léa ; Layrisse, Marie ; Lestrade, Alice ; Molinié, Gabrielle ; Mouty, Félicité ; Romié, Marie-Louise ; Poutensan, Louise ; Pruniéras, Andrée ; Rames, Germaine ; Tauran, Germaine ; Terrié, Julie ; Théron, Marie-Louise.

GARÇONS

60 aspirants se sont présentés.

51 ont été reçus.

Ce sont, par ordre alphabétique : MM. Ausset ; Audubert ; Alibert ; Barthes ; Bergon ; Bonnet ; Bour-

rières ; Bru ; Brujidou ; Brunet ; Cabanes ; Calmon ; Carriol ; Chanut ; Conduché ; Delmas ; Delfau ; Delpérier ; Dô ; Delthiel ; Escrobiac ; Eybeut ; Gauré ; Girma ; Germain ; Grellet ; Jouglà ; Labat ; Lalanne ; Laporte ; Larrive ; Marcilhac ; Marty ; Michel ; Monogues ; Pilat ; Pirottes ; Pujol ; Rajades ; Rodrigues ; Sauvat ; Segond ; Séval ; Soustres ; Taurand ; Toyssède ; Theil ; Védriens ; Verhès ; Vincens.

Incendie

Ce matin, un incendie s'est déclaré dans la maison sise route de Coty, en face la maison Vinel.

Le locataire de cet immeuble M. Contival était absent : ce sont les voisins qui ont aperçu une fumée très épaisse s'échapper de la cave.

Mais les secours promptement organisés ont permis de circonscire l'incendie et préserver la maison. Les dégâts ne sont pas très importants.

Mouvement de la population

L'Officiel a publié récemment une statistique de la population d'où il résulte qu'en 1907 le nombre des décès a été supérieur de 19 020 au nombre des naissances ; autrement dit, la population de la France a diminué de 19.320 unités.

Le Lot avec 103 décès pour 10.000 habitants arrive en tête des départements où le nombre des décès a été le plus élevé par rapport au chiffre de leur population légale.

Quant à l'arrondissement de Cahors, il occupe le huitième rang parmi les arrondissements qui ont fourni les excédents de décès les plus élevés (1.036).

Musique du 7^m de ligne

PROGRAMME DU 23 JUILLET

La Bannière de la Victoire (Allegro), Von Blon.
L'Ambassadrice (Ouverture), Auber.
Le Déluge (Prélude), St-Saens.
Mireille (Fantaisie), Gounod.
Marche Turque, Mozart.
Allées Fénélon de 8 h. 1/2 à 9 h. 1/2

NOS DÉPÊCHES

Télégrammes reçus hier :

Paris, 22 juillet, 1 h. 22 s.

M. Fallières en Danemark

M. Fallières a reçu dans la matinée la légation française à Copenhague et la colonie française. Il a ensuite visité le musée Thorvaldsen et le Château de Roserborg. Il est parti à midi pour se rendre au Château de Frederiksborg où il a déjeuné avec les souverains.

Démenti

Une dépêche de Bruxelles dément qu'on ait découvert un complot contre le roi Léopold.

Télégrammes reçus aujourd'hui :

Paris, 23 juillet, 1 h. 30 s.

Voyage de M. Fallières

M. Fallières a déclaré qu'il était enchanté de la réception qui lui a été faite à Copenhague. Il a exprimé un seul regret, c'est d'avoir éprouvé une légère fatigue.

Le sultan de Zanzibar

Le sultan de Zanzibar a quitté

précipitamment Buda-Pesth pour revenir à Paris.

Le dirigeable « Zeppelin »

Le dirigeable « Zeppelin » pourra reprendre ses expériences dans 8 jours.

AGENCE FOURNIER

Arrondissement de Cahors

Les Junies

Bas les masques. — Un trio de prétendus républicains avait imaginé, pour donner le change, d'organiser un grand banquet pour le jour du 14 juillet.

Un placard anonyme invita les républicains de la commune à se faire inscrire aux deux cafés de la localité.

Sans être pessimiste, on pouvait espérer qu'une douzaine de réactionnaires ne manqueraient pas de se joindre au trio en ces fraternelles agapes ; de même que le trio s'était joint à eux dans les journées du 3 et du 10 mai. Réciprocité de services rendus. Mais pas du tout. La douzaine attendue des très purs prit ombre de la fête commémorative de la prise de la Bastille et refusa tout net de participer ce jour-là à des libations qui pourraient être taxées de républicaines. De leur côté, nos amis ne bronchèrent pas.

Les listes déposées dans les établissements publics se morfondirent dans l'attente, et le soir du 13 juillet elles ne révélèrent aux yeux ébahis des membres du Comité d'organisation que trois noms inscrits : les leurs, sans doute ?

Le château de cartes s'effondra. Mais ces triumvirs d'un nouveau genre, ces petits César, Crassus et Pompée, ne désarmèrent pas devant la ridicule, ils complotèrent en silence et ourdirent contre la République de sourdes machinations.

Des négociations furent entamées avec le grand manitou du parti rétrograde, homme important et sententieux qui déclara :

« J'admets, en principe, le projet d'une manifestation politico-culinaires, car il faut bien montrer à ces audacieux Jacobins que s'ils furent plus de cent pour fêter leur triomphe autour de larges tables couvertes de mets succulents, nous pouvons, malgré tout, faire aussi quelque chose, en plus petit. Mais vous n'ignorez pas, mes chers récents amis que sans notre concours vous ne ferez jamais rien. Je sais bien, cependant, qu'il serait à propos, surtout dans l'intérêt de l'un de vous, que quelques républicains sincères, vinsent vous apporter en cette circonstance, le relief de leur adhésion, mais je ne crois pas que vous ayez à espérer cette aubaine. Ce petit truc de banquet républicain préparé par vos soins, cela ne réussit plus et c'est, ma foi, bien regrettable car votre attitude de louvoyeurs m'a rendu de réels services. Aujourd'hui vous êtes classés dans nos rangs. Faites donc le sacrifice d'amoour-propre que comporte votre situation. Brisez les faibles liens qui semblent encore vous retenir auprès du parti que nous avons, mais en vain, combattu ensemble, et revenez-nous franchement, avec vos saines opinions de jadis. »

Quelle douche, mon adjutant ! La tête baissée, les bras balants, presque à genoux, nos petits César, Crassus et Pompée regurent la proposition du sire qui les singla comme un coup de fouet. Ils comprirent alors qu'ils avaient travaillé pour un maître et virent du coup leur triumvirat renversé.

Décidément ils n'auraient pas à eux seuls l'honneur d'étrangler la République. Ils passèrent comme il convenait par les fourches caudines et acceptèrent l'humiliante combinaison.

Il fut donc convenu que le 15 août prochain verrait, chez nous, de grandes réjouissances. Un festin somptueux,

consacrera le retour des enfants prodigues. On tuera des veaux, on chantera des romances et des cantiques mais on ne dansera pas, car l'élément féminin sera soigneusement exclu. Tant pis, mon Dieu !

Une seule exception sera faite paraître, en faveur d'une... personne très dirigeante de notre commune, chargée d'une haute mission par le gouvernement de la République et qui se double d'un vaillant champion de la solidarité et d'une avisée politicienne. Sa place est marquée dans cette fête.

Un groupe de républicains.

St-Pierre-Lafeuille

Comptes à rendre. — Notre ancien maire, auquel le suffrage universel prouva le mois dernier que les potentats ridicules ne sauraient avoir la confiance des citoyens dignes de ce nom, ne donne signe de vie depuis qu'il a été chassé de la mairie.

Et cependant il a des comptes à rendre.

D'abord les électeurs républicains de la commune voudraient savoir comment fut faite la répartition des 177 fr. de secours alloués comme indemnité, à la suite de la sécheresse.

Ce n'est pas demander l'impossible cela, que diable, et nous ne comprenons pas que Mossieu l'ancien maire se refuse à faire connaître la liste de ceux qui ont touché l'indemnité due.

Ce serait un service très grand que l'ancien maire rendrait à la nouvelle municipalité s'il pouvait indiquer où sont passés les 177 fr.

Très poliment, nous demandons ce renseignement à M. le maire : nous tenterions à obtenir le renseignement de lui-même, plutôt que se l'obtenir par voie... administrative.

Les citoyens d'une commune ont le droit d'être renseignés sur la gestion des municipalités et il semble que les municipalités ne doivent jamais avoir souci de présenter au grand jour leurs comptes de gestion.

C'est de l'honnêteté primitive, cela. Donc, nous demandons à l'ancien maire la liste des privilégiés qui touchèrent les 177 francs de secours alloués pour indemnités à la suite de la sécheresse.

En outre, nous tiendrions à demander à l'ancien maire à qui il a alloué les fonds destinés aux réservistes et territoriaux reconnus comme soutiens de famille.

Ceci, c'est un renseignement très utile que nous tiendrions à savoir avant de le connaître toujours par voie... administrative, au cas où l'ancien maire ne nous répondrait pas.

Et maintenant un conseil à l'ancien maire : qu'il reste chez lui et ne se occupe pas de créer une ligue républicaine.

Cette ligue a des chances pour être qu'une réunion de cléricaux, de rétrogrades que les républicains n'accepteront jamais.

C'est un bon conseil que nous donnons, tout en conservant l'espoir que l'ancien maire répondra à nos questions précises ci-dessus sans avoir besoin d'avoir recours à... qui de droit.

Beauregard

Autour d'un enterrement. — Décidément nos curés oublient que leurs actes doivent s'inspirer de l'esprit évangélique qui commande amour et pardon.

Mercredi, mourait, presque subitement, dans la petite section de St-Laurent, la femme Marie Vidal qui, par sa douceur, sa probité, avait su se faire aimer et estimer de tous. La brave femme était très pieuse et très pratiquante, mais aux yeux du curé elle avait le grand tort d'être la femme d'un conseiller municipal républicain qui n'avait pas payé le denier du culte en 1908. Aussi lorsqu'il s'est agi d'inhumer la morte, a-t-il refusé de l'enterrer comme les autres malgré une bonne indemnité qu'on lui offrait. Tout heureux de se signaler à son évêque par quelque action d'éclat, il

Je résolus donc de vous laisser dans votre entière ignorance et m'occupai de trouver une fable qui, en trompant votre curiosité, pût me relever de la longue privation que je m'étais imposée en évitant jusque-là tout rapport direct avec vous...

L'homme que vous aviez chargé de vous représenter, dis-je alors en interrompant, pouvait être habilement choisi si au point de vue du mystère, mais convenez que de sa personne il n'était pas attrayant.

Ce pauvre Gorenflot, répondit en riant l'organiste, c'est tout bonnement un des soneurs de la paroisse et l'homme qui pousse le vent dans mon organe. Je ne sais s'il était connu de l'auteur de Notre-Dame-de-Paris quand il inventa son Quasimodo.

Pendant cette parenthèse de Jacques Bricheveau, un bruit assez ridicule vint frapper notre oreille ; un roulement très accentué de mon père nous donnait à connaître ou qu'il ne prenait pas grand intérêt aux explications fournies en son nom ou qu'il se trouvait d'une certaine proximité.

Je ne sais si l'amour-propre d'organe offensé donna à Jacques Bricheveau ce mouvement de vivacité ; mais se levant avec impatience, il secoua rudement le bras du dormeur en lui criant :

(A suivre)

LE DÉPUTÉ D'ARCSIS

Par H. DE BALZAC

DEUXIÈME PARTIE

Lettres édifiantes

CHAPITRE XIII

Dorlange à Marie-Gaston

— Monsieur le comte de Sallenauve ! dit Jacques Bricheveau, en donnant à cette annonce toute la solennité qu'y eût mise un introducteur des ambassadeurs ou un chambellan.

Cependant la présence de l'homme auquel je devais la vie avait en un moment fondu ma glace, et, en m'avançant vers lui d'un mouvement vif et empressé, je me sentais monter les larmes dans les yeux.

Lui ne se leva pas. Sur sa figure, de cette distinction remarquable qu'autrefois on appelait un grand air, ne parut pas la trace de la moindre émotion ; il se contenta de me tendre la main, serrant mollement la mienne, puis me dit :

— Prenez un siège, monsieur, car je n'ai pas encore le droit de vous appeler mon fils.

Quand Jacques Bricheveau et moi fûmes assis :

— Vous n'avez donc, me dit ce singulier père, aucune répugnance à accepter la situation politique dont nous nous sommes occupés pour vous ?

— Au contraire, répondis-je, l'idée, m'en avait d'abord étonné, mais je m'y suis rapidement fait, et j'ai exécuté avec soin, pour assurer le succès, toutes les prescriptions qui m'avaient été transmises.

— A merveille, fit le marquis, en prenant sur sa table une tabatière d'or qu'il se mit à faire tourner dans ses doigts ; puis, après un moment de silence : Maintenant, ajouta-t-il, je vous dirai quelques explications : notre ami Jacques Bricheveau, s'il veut bien l'avoir pour agréable, va vous les donner.

Ce qui équivalait à l'ancien ne formule royale : *Mon chancelier vous dira le reste.*

— Pour reprendre les choses à leur origine, dit Jacques Bricheveau, en acceptant la procuracion qui venait de lui être passée, je dois d'abord, mon cher monsieur, vous faire savoir que vous n'êtes pas un Sallenauve direct. Revenu de l'émigration aux alentours de 1808, monsieur le marquis, ici présent, fit, vers la même époque, la connaissance

de votre mère, et, au commencement de 1809 vous deveniez le fruit de cette liaison. Votre naissance, vous le savez déjà, coûta la vie à votre mère, et, comme un malheur n'arrive jamais seul, peu après cette perte cruelle, monsieur de Sallenauve, compromis dans une conspiration contre le trône impérial, était forcé de s'expatrier. Enfant d'Arcis comme moi, monsieur le marquis voulait bien m'honorer de quelque amitié, et, au moment de son expatriation nouvelle, il me confia le soin de votre enfance ; ce soin, je l'acceptai, je ne dirai pas avec empressement, mais avec la plus vive reconnaissance.

A ce mot, le marquis tendit sa main à Jacques Bricheveau qui était assis à sa portée, et, après une étreinte silencieuse, qui ne me parut pas d'abord les émoouvoir prodigieusement, Jacques Bricheveau ajouta :

— L'appareil de précautions mystérieuses dont je m'étudiai à entourer le mandat que j'avais accepté s'expliquait par beaucoup de raisons, et je puis dire qu'en quelque sorte, vous avez eu le contre-coup de tous les régimes qui, en France, se sont succédés depuis votre naissance. Sous l'Empire, je craignais qu'un gouvernement qui n'avait pas la réputation d'être indulgent pour les agressions dont il pouvait devenir l'objet, n'étendit jusqu'à vous les rigueurs de la proscription paternelle, et c'est de

cette façon que l'idée de vous ménager une sorte d'existence anonyme, commença à prendre pied dans mon esprit. Sous la Restauration, j'eus à redouter pour vous une autre nature d'ennemis ; la famille de Sallenauve, qui n'a plus aujourd'hui d'autre représentant que monsieur le marquis, ici présent, était alors toute puissante. Elle avait eu vent de votre naissance, et il ne lui avait pas échappé que celui de qui vous teniez le jour avait eu la précaution de ne point vous reconnaître, afin d'être en mesure de vous laisser la totalité de sa fortune, dont la loi, comme enfant naturel, vous eût disputé une partie. L'ombre dans laquelle je vous avez tenu jusque-là me parut le meilleur asile contre les persécutions de parents avides, et venues de ce côté, quelques démarches suspectes, faites à plusieurs reprises dans mes entours, témoignèrent de la justesse de mes prévisions. Enfin sous le gouvernement de Juillet, ce fut moi-même que je craignis pour vous. J'avais vu établir cet ordre de choses avec un profond regret, et comme on fait volontiers de tous les gouvernements qui arrivent et qui ne vous sont pas sympathiques, ne croyant pas à sa durée, je m'étais laissé entraîner contre lui à quelques hostilités actives qui me mirent à l'index de la police...

Ici, le souvenir du soupçon tout contraire, dont Jacques Bricheveau avait

Chemin de fer d'Orléans

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot, de l'Auvergne et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 1^{er}, 4, 6, 8, 12, 19, 22 et 28 Août.

Des trains spéciaux à prix réduits et comprenant uniquement des voitures de 3^e classe, seront mis en marche les 1^{er}, 4, 6, 8, 12, 19, 22 et 28 Août au départ des gares et sections ci-après pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé dans un délai de 90 jours par les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (Aller et Retour)

Gares comprises entre Rodez (inclus) et Capdenac (inclus) et Décazeville.....	35 f. 10
Gares comprises entre La Capelle-Viecamp (inclus) et Montvalent (inclus) via Figeac, Cahors (inclus) et Noailles (inclus).....	32 f. 10
Gares comprises entre Vic-sur-Cère (inclus) et Saint-Denis-près-Martel (inclus).....	31 f. 10
Gares comprises entre les 4 Routes (inclus) et Estivaux (inclus) Montignac-Saint-Hippolyte (inclus) et Aubazine-Saint-Hilaire (inclus).....	29 f. 10
Le Vigoulet et Uzerche.....	26 f. 10

La délivrance des billets aura lieu à Paris, à l'Agence Bonnet, 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares comprises sur les sections désignées ci-dessus, elle commencera, à ces gares, 5 jours au moins avant le départ des trains.

Il est accordé une franchise de 30 kilogrammes de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur les prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales apposées dans les gares.

GRANDES VACANCES 1908

Billets de famille à prix réduits

Ces billets sont délivrés du 25 Juin au 1^{er} Octobre, en toutes classes et pour toutes les gares et stations du réseau d'Orléans, distantes d'au moins 125 kilomètres (60 kilomètres pour certaines relations) du point de départ, et sont valables sans supplément jusqu'au 5 Novembre inclus.

Pour les trois premières personnes, le prix est celui des billets aller et retour ordinaires; pour la quatrième personne il est accordé une réduction de 50 0/0 et pour la cinquième et suivantes une réduction de 75 0/0 sur le prix des billets simples applicables au trajet d'aller et de retour.

Ces billets de famille sont établis par itinéraire à la convenance du public et comportent la faculté d'arrêt à toutes les gares situées sur le parcours.

Enfin, le chef de famille peut être autorisé à revenir seul à son point

de départ. En outre, une ou plusieurs personnes de la famille peuvent obtenir une carte d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à 1/2 place entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

Pour les relations entre les réseaux d'Orléans et du Midi, ceux-ci dérivent également, pendant la période des vacances, des billets collectifs de famille à prix réduits et comportant des avantages très appréciables.

Relations rapides entre Paris et Luchon

En vue de faciliter les relations entre Paris et la station thermale de Luchon, la Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi a mis en marche jusqu'au 21 septembre inclus, un train rapide composé de 1^{re}, 2^e et 3^e classes, partant de Paris-Quai-d'Orsay à 7 h. du soir, de Paris-Austerlitz à 7 h. 9 et arrivant à Luchon à 8 h. 59 du matin.

Wagon-restaurant au départ de Paris. Compartiments-couchettes.

Pour le retour ce train part de Luchon à 8 h. 45 du soir et arrive à Paris-Austerlitz à 10 h. 32 du matin et à Paris-Quai-d'Orsay à 10 h. 41.

Il a été attelé à ces trains un sleeping-car de la Compagnie des Wagons-Lits.

RELATIONS RAPIDES

Entre Paris-Biarritz-Dax-Pau et autres stations thermales du Sud-Ouest.

Vitres directes: Sleeping-car, Lits-toilette, Compartiments-couchettes.

La Compagnie d'Orléans, d'accord avec la Compagnie du Midi, met en marche, depuis le 1^{er} juillet, un nouveau train rapide quotidien, premières et deuxième classes, partant de Paris-Quai d'Orsay à 7 heures 40 soir, arrivant à Bordeaux à 3 heures 43 matin, à Biarritz à 7 heures 21, à Dax à 6 heures 15, à Pau à 7 heures 53, à Lourdes à 8 heures 58, à Bagnères-de-Bigorre à 10 heures 17.

Pour le retour, ce train part de Bagnères-de-Bigorre à 3 heures 40 soir, de Lourdes à 5 heures 3, de Pau à 5 heures 53, de Dax à 7 heures 44, de Biarritz à 6 heures 15, de Bordeaux à 10 heures 30, et arrive à Paris-Quai d'Orsay à 7 heures 58 matin.

Trains spéciaux à prix réduits des régions de l'Aveyron, du Lot et de la Corrèze pour Paris-Austerlitz, les 5, 7, 11, 13, 21 et 26 Août.

Un train spécial à prix réduits comportant uniquement des voitures de 3^e classe sera mis en marche le 5, 7, 11, 13, 21 et 26 Août prochain au départ des gares et sections ci-après, et pour Paris-Austerlitz.

Le retour individuel des voyageurs ayant pris les dits trains sera autorisé

dans un délai de 90 jours par tous les trains ordinaires.

PRIX DES PLACES (ALLER ET RETOUR)

Gares comprises entre La Capelle-Viecamp (inclus) et Figeac (inclus).....	32 f.
Gares comprises entre St-Denis-près-Martel (inclus) et Arvant (inclus) Condat, St-Amandin (inclus) à Neussargues.....	31 f.
Gares comprises entre Vendes (inclus) et Niendan-St-Victor (inclus).....	28 f.
Gares comprises entre Savennes, St-Etienne-aux-Cros et Lagnac (inclus), Bort et Riom-ès-Montagnes (inclus).....	27 f.
Gares comprises entre Giat (inclus) et Clermont-Ferrand (inclus) Laqueuille et Le Mont-Dore (inclus) Eygurande Merlines et Les Rosiers d'Egletons (inclus), Ussel et Sornac-St-Rémy.....	26 f.

Les délivrance des billets aura lieu à Paris à l'Agence Bonnet 64, Boulevard Beaumarchais et aux gares de départ, elle commencera à ces gares 3 jours au moins à l'avance.

Il est accordé une franchise de 30 kilo, de bagages par place.

Il n'est fait aucune réduction spéciale sur le prix des billets pour le transport des enfants.

Pour plus amples renseignements, consulter les affiches spéciales.

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE
DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA ET DE L'ÉCOLE NORMALE D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

Le propriétaire gérant: A. COUÉSLANT

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge

BOULEVARD GAMBETTA - CAHORS

(EN FACE LE THÉÂTRE)

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

PRIX LES PLUS RÉDUITS. — MÉDICAMENTS DE PREMIER CHOIX

Pharmacie spéciale pour la préparation des ordonnances

Huile de Foie de Morue de Norwège. — Vins de Quinquina, Kola, Coca, titrés

OBJETS DE PANSEMENT ET D'HYGIÈNE
BANDAGES. — BAS A VARICES. — DOUCHES D'ESMARCH
Pâte dentifrice. — Elixir dentifrice. — Eau de Cologne extra
Savon de toilette anglais marque GIBBS

Paul GARNAL

PHARMACIEN DE 1^{re} CLASSE
Membre du Conseil départemental d'Hygiène du Lot
Inspecteur des Pharmacies du Lot

Le Reconstituant et le Dépuratif

LE PLUS ÉNERGIQUE ET LE PLUS AGRÉABLE A PRENDRE
est sans contredit

LA PHOSPHIODE

La PHOSPHIODE, introduite dans l'organisme, est de suite assimilée et remplace avantageusement l'Huile de Foie de Morue.

Cette préparation, d'une assimilation parfaite, présente l'avantage de faire absorber l'Iode à l'état de nature et de pouvoir être absorbée par les estomacs les plus délicats. Elle renferme, en outre, du Phosphate de Chaux ASSIMILABLE et, dans chaque flacon, les principes médicamenteux contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue, ce qui permet aux Médecins de l'ordonner, été comme hiver, à la place de l'Huile de Foie de Morue.

Elle doit être prise par tous ceux, enfants ou grandes personnes, qui ont à redouter, la phthisie, les rhumatismes, les maladies de poitrine, les maladies des os, les engorgements ganglionnaires.

Elle est le grand remède pour hâter le retour des forces, stimuler l'appétit, fortifier les bronches.

Grande Pharmacie de la Croix-Rouge, CAHORS

(SERVICE D'ÉTÉ 1908)

De Paris à Toulouse par Cahors						De Toulouse à Paris par Cahors						De Cahors à Libos																	
739		5 (1)		121		23 (3)		35		1125		42 (4)		16 (2)		1140-1128		1132 (*)		4		122		1136		700			
OMNIBUS		EXPRESS		RAPIDE		EXPRESS		DIRECT		OMNIBUS		EXPRESS		EXPRESS		OMNIBUS		DIRECT		EXPRESS		RAPIDE		OMNIBUS		OMNIBUS			
1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.		1 ^{re} , 2 ^e , 3 ^e class.					
PARIS (Orsay) dép.	10 14	7	7	7	8 35	10 51s.	—	—	—	—	—	TOULOUSE..d.	1	2 43s.	3 18s.	5 45s.	8 45s.	11 37 s.	9 35 m.	5 38 m.	—	—	—	CAHORS. — dép.	6 11	7 28	12 48	6 52	
PARIS (Aust.) dép.	10 24	7 9	7 9	8 45s.	11 4	—	—	—	—	—	—	MONTAUBAN d.	1 49	3 37	4 32	7 59	9 34	12 27 m.	10 53	7 15	—	—	—	Mercuès.	6 25	7 50	1 1	7 7	
LIMOGES (arrivé)	4 27 s.	12 53 m.	—	2 45	9 1 m.	—	—	—	—	—	—	Causseade.....	—	4 1	5 20	8 42	9 57	—	11 33	7 56	—	—	—	Donelle (Arrêt)	6 29	—	1 6	7 11	
LIMOGES (départ)	3 16	4 30	12 50	2 53	9 28	—	—	—	—	—	—	Labenneque.....	—	6 9	9 25	—	—	—	12 13s.	8 38	—	—	—	Luzzech.....	6 36	8 9	1 13	7 20	
BRIVE... (arrivé)	6 20	6 28	2 28	4 31	12 23s.	—	—	—	—	—	—	Cieurae.....	—	6 19	9 34	—	—	—	12 22	8 47	—	—	—	Castelfranc.	6 42	8 22	1 19	7 27	
BRIVE... (départ)	6 45	7	2 41	4 50	1 12	7 15	—	—	—	—	—	Sept-Ponts.....	—	6 33	9 46	—	—	—	12 34	8 59	—	—	—	Praysac (Arrêt)	6 55	8 46	1 31	7 43	
Gignac-Crossensac.	7 21	—	—	—	1 47	7 53	—	—	—	—	—	CAHORS. (arr.)	2 45	4 38	6 42	9 54s.	10 35	1 23	12 42	9 7	—	—	—	Puy-l'Évêque.....	7 7	9 11	1 42	7 48	
SOULLAC (arr.)	7 40	—	—	—	2 6	8 13	—	—	—	—	—	CAHORS. (dép.)	2 49	4 50	7 6	15 47 m.	10 40	1 27	—	9 29	—	—	—	Dorval.....	7 14	9 25	1 49	8 6	
SOULLAC (dép.)	7 45	7 40	—	—	2 10	8 28	—	—	—	—	—	Espère.....	—	7 19	6 1	—	—	—	—	9 41	—	—	—	Soturac-Touzac	7 22	9 37	1 57	8 14	
CAZOULES.....	7 53	—	—	—	2 18	8 37	—	—	—	—	—	St-Denis-Catus.	—	7 33	6 17	—	—	—	—	9 54	—	—	—	Fumel.....	7 33	10 2	2 6	8 27	
Lamothe-Fénelon.	8 9	—	—	—	2 34	8 53	—	—	—	—	—	Thédirac-Peyril.	—	7 47	6 33	—	—	—	—	10 7	—	—	—	LIBOS	7 39	10 9	2 12	8 33	
Nozac.....	8 19	—	—	—	2 44	9 5	—	—	—	—	—	Dégagnac.....	—	7 56	6 42	—	—	—	—	—	10 16	—	—	—	PARIS (Orsay)	10 55	—	4 45m	8 43m
GOURDON.....	8 31	8 8	—	—	2 56	9 32	—	—	—	—	—	Saint-Clair.....	—	8 6	6 53	—	—	—	—	—	10 25	—	—	—	De Libos à Cahors	—	—	—	—
Saint-Clair.....	8 40	—	—	—	3 5	9 42	—	—	—	—	—	GOURDON.....	—	8 30	7 19	—	—	—	—	—	10 40	—	—	—	PARIS (Orsay).....	7 50s.	10 51	7 20m	—
Dégagnac.....	8 51	—	—	—	3 16	9 54	—	—	—	—	—	Nozac.....	—	8 39	7 29	—	—	—	—	10 48	—	—	—	LIBOS. — dép.	7 32	3 17	9 9	—	
Espère.....	9 22	—	—	—	3 27	10 6	—	—	—	—	—	Lamothe-Fénel.	—	8 52	7 44	—	—	—	—	10 57	—	—	—	Fumel.....	7 42	3 24	9 15	—	
CAHORS. (arrivé)	9 32	8 47	4 11	6 29	3 38	10 18	—	—	—	—	—	CAZOULES.....	—	9 3	7 52	11 43	—	—	—	11 9	—	—	—	Soturac-Touzac	7 42	3 34	9 25	—	
CAHORS. (départ)	9 41	8 53	4 15	6 41	3 47	10 29	—	—	—	—	—	SOULLAC (a.)	3 47	5 52	9 3	11 43	—	—	—	11 9	—	—	—	Dorval.....	7 49	3 41	9 32	—	
Sept-Ponts.....	9 51	—	—	—	3 57	10 40	—	—	—	—	—	SOULLAC (d.)	3 48	5 56	9 11	8 4	11 46	—	—	—	11 22	—	—	—	Puy-l'Évêque.....	7 57	3 48	9 39	—
Cieurae.....	10 5	—	—	—	4 7	11 7	—	—	—	—	—	Gignac-Crossensac.	—	6 31	10 11	9 7	—	—	—	12 22m.	2 58	—	—	—	Praysac (Arrêt)	8 4	3 55	9 46	—
Labenneque.....	10 12	—	—	—	4 18	11 22	—	—	—	—	—	BRIVE... (a.)	4 23	6 31	10 11	9 7	—	—	—	12 25s.	—	—	—	—	Castelfranc	8 10	4 9	10 1	—
Causseade.....	10 45	9 35	—	—	4 34	11 33	—	—	—	—	—	BRIVE... (d.)	4 27	7 6	—	—	—	—	—	12 29	3 4	—	—	—	Luzzech.....	8 21	4 10	10 1	—
MONTAUBAN arr.	11 19	10 2	—	—	4 42	11 38	—	—	—	—	—	PARIS (A.) arr.	12	4 36 m.	—	—	—	—	—	10 32	—	—	—	—	Paracac.....	8 30	4 18	10 14	—
TOULOUSE... arr.	12 13	10 40	6 5	8 38	4 54	11 54	—	—	—	—	—	PARIS (O.) arr.	12 9 m.	4 45	—	—	—	—	—	8 56	10 41	—	—	—	Donelle (Arrêt)	8 35	4 23	10 14	—